

PROCES VERBAL

Conseil communautaire du 30 avril 2026

À Langeac

Nombre de conseillers communautaires : 83

Date de convocation : Mercredi 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la présidence de Madame Sandrine ROUX pour la tenue d'une session ordinaire.

Présents :

Mmes Séverine EYNARD, Agathe VERNET-PEGON, Sandrine ROUX, Luce MANSOT, Christine PEYROUX, Solange CHASSAIN, Gisèle RASPAIL, Nathalie VIZADE, Brigitte LABOUBE, Gisèle PABIOU, Pascale ANGLADE, Isabelle GUEY-BENOIT, Astrid GRASSET, Caroline SAHUC, Lydie BERTONI, Eliane CHANY, Régine ROBERT, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Agnès JEAN, Pascale NOËL, Lucie POLGE, Sylvie LEBRAT et Mireille GIORDANO

MM. David OLAGNOL, Gilbert PINARDON, Pascal CHASSEFEYRE, Roland GALTIER, Jean-Paul TOUCHEBOEUF, Jean-Michel LACROIX, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Michel HAUDEGUAND, Christophe BRUGEROLLE, Jean-François BLANC, Michel CLEMENSAT, Jean-Pierre BOUET, Frédéric GUILLOUX, Germain MAILLEY, Frédéric SARDNAL, Philippe MOLHERAT, Christian PANTEL, Gilles CHAUME, Nicolas VIGIER, Jean-Luc BRINGER, Frédéric PAGES, Alain CUSSAC, Michel MEYRONNEINC, David ROCHE, Serge ROCHER, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Alain MERLE, Jean-Jacques LUDON, Alain FOUILLIT, Denis GAILLARD, Emmanuel COMTE, Guillaume CHATEAUNEUF, Gaston CHACORNAC, Robert PAYS, Pascal MARTIN, Gérard TROSSET, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE, Michel AUBAZAC, Frédéric DIARD et Thierry PAPARIC

Pouvoirs :

Mme Nathalie BOUDOUL à M. Alain FOUILLIT, Mme Marion CHAPEL à M. Jean-Jacques LUDON
MM. Jacky DELIVERT à Jean-Michel LACROIX, Thierry ASTRUC à Pascal CHASSEFEYRE, Franck NOËL-BARON à Jean-Pierre BOUET, Geoffroy CHAMPAGNAC à Germain MAILLEY, Gérard BEAUD à Jessica COUDERT, Christian NICOUX à Caroline SAHUC, Loïc TRONCHERE à Elaine CHANY, Jean-Paul FAGHEON à Catherine GOUPILLE, Michel BRUN à Sylvie LEBRAT et Ludovic LEYDIER à Michel CLEMENSAT

Absents/Excusés : MM. Marc SERVANT et Claude GINHAC

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT

Autre mention : Commune de Blassac non représentée en raison de la vacance intégrale du conseil municipal

Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE, Isabelle PHILIPPON et Richard SIMON

L'ordre du jour était le suivant :

1. Vote des taux pour la fiscalité 2026
2. Présentation, débat et vote du budget principal 2026
3. Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et investissement au budget général 2026
4. Présentation, débat et vote du BA 2026 ZA Chambaret grand sud à Langeac
5. Présentation, débat et vote du BA 2026 ZI des rives du Haut-Allier à Mazeyrat-d'Allier / Saint-Georges d'Aurac
6. Présentation, débat et vote du BA 2026 Atelier relais Multiple Rural Villeneuve-d'Allier
7. Présentation, débat et vote du BA 2026 Atelier relais boulangerie d'Ally
8. Présentation, débat et vote du BA 2026 MARPA à Lavoûte-Chilhac
9. Présentation, débat et vote du BA 2026 ZAE Lachamp à Saugues
10. Présentation, débat et vote du BA 2026 Ordures ménagères
11. Présentation, débat et vote du BA 2026 Auberge du Pays à Chanteuges
12. Présentation, débat et vote du BA 2026 Photovoltaïque Pépinière ZA Chambaret à Chanteuges
13. Présentation, débat et vote du BA 2026 SCI BASE CAMP ZA Chambaret à Chanteuges
14. Présentation, débat et vote du BA 2026 Centrale Hydroélectrique à Chanteuges
15. Versement d'une avance de trésorerie du budget général vers le budget annexe de la centrale hydroélectrique à Chanteuges
16. Présentation, débat et vote du BA 2026 de l'Office de Tourisme
17. Souscription d'un emprunt de 345 000 € au budget annexe des ordures ménagères

18. Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
19. Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
20. Création de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
21. Désignation des délégués communautaires au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)
22. Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme (13 membres dont 7 conseillers communautaires)
23. Délégations du Conseil Communautaire accordées à la Présidente

La délibération n°17 est reportée au prochain conseil communautaire en raison de l'absence d'offres.

2026-03-01 : Vote des taux pour la fiscalité 2026

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu l'arrêté préfectoral N°DIPPAL/B3/2016/256 en date du 27 décembre 2016, portant statuts de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, conformément à l'article L.5211-51 du CGCT

Vu l'état fiscal n°1259 FPU transmis par les services de l'Etat,

Vu le DOB 2026 présenté au conseil communautaire du 11 mars 2026

La Présidente rappelle aux membres du conseil que la Communauté de Communes a opté en 2017 pour le régime de droit commun avec un lissage de taux des impôts ménage (TF, FFNB) et entreprise (CFE) sur une période de 12 ans.

Aujourd'hui, il convient de voter le taux de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences secondaires, la Taxe foncière (TF), la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et la cotisation foncière des Entreprises (CFE).

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2026 présenté lors du conseil communautaire du 11 mars 2026, il n'a pas été envisagé de procéder à une augmentation des taux de fiscalité locale pour 2026.

Aussi, la Présidente propose les taux 2026 suivants :

- Taxe foncière (TF) : 2.62 %
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 16.16 %
- Taxe d'Habitation (TH) : 10.30 %
- cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.50 %

Après en avoir débattu et sur proposition de la Présidente, le Conseil communautaire :

- **ADOpte** pour l'année 2026 les taux suivants :
 - Taxe Foncière (TF) : 2,62 %
 - Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 16.16 %
 - Taxe d'Habitation (TH) : 10.30 %
 - Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.50 %

Cette délibération a été adoptée à 81 pour.

2026-04-02 : Présentation, débat et vote du Budget Principal 2026

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
040/ Opération ordre de transfert entre sections	90 718,44 €
041/ Opération patrimoniale	10 000,00 €
16/ Emprunts et dettes	313 033,60 €
20/ Immobilisations Incorporelles	648 148,00 €
204/ Subventions d'équipements versées	233 800,00 €
21/ Immobilisations corporelles	1 569 565,00 €
23/ Immobilisations en cours	3 035 334,00 €
27 /Autres immobilisations financières	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	5 900 599,04 €
RECETTES / CHAPITRES	
002/ Excédent antérieur reporté	1 088 221,39 €
021/ Virement de la section de fonctionnement	420 243,39 €
040/ Opération ordre de transfert entre sections	800 000,00 €
041/ Opérations patrimoniales	10 000,00 €
10/ Dotations, fonds divers	152 000,00 €
13/ Subventions d'investissement	3 408 376,54 €
27/ Autres Immos financières	21 757,72 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 900 599,04 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
011/ Charges à caractère général	7 816 246,75 €
012 Charges de personnel	3 292 000,00 €
014 Atténuations de produits	2 828 981,00 €
023/ Virement à la section d'investissement	420 243,39 €
042/ Opérations d'ordre	800 000,00 €
65/ Autres charges de gestion	1 750 258,16 €
66/ Charges financières	104 130,43 €
67/ Charges exceptionnelles	1 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	17 012 859,73 €
RECETTES / CHAPITRES	
002/ Résultat de fonctionnement reporté	5 013 910,29 €
013/ Atténuation de charges	600 000,00 €
042/ Opération ordre de transfert entre sections	90 718,44 €
70 / Produits des services	626 500,00 €
73 / Impôts et taxes	3 129 005,00 €
731 / Fiscalité locale	3 311 690,00 €
74 / Dotations, subventions et participations	3 908 327,00 €
75 / Autres produits de gestion courantes	332 700,00 €
76/ Produits financiers	10,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	17 012 860,73 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 76 pour, 3 abstentions (M. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL et M. Gaston CHACORNAC) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Astrid GRASSET et M. Alain GARNIER).

2026-04-03 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et investissement au budget principal 2026

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

La Présidente informe les conseillers communautaires que consécutivement au passage à la nomenclature M57, et comme chaque année, la communauté de communes est amenée à définir une politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement au budget général.

Cela signifie que l'exécutif, peut, sur autorisation du conseil communautaire, procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux charges de personnel.

Cette fongibilité dite asymétrique permet notamment d'ajuster, le cas échéant, la répartition des crédits sans modifier le montant global de chacune des sections. Ces dispositions permettent d'améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.

L'assemblée est informée des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section du budget général, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section du budget général 2025, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Cette délibération a été votée à 79 pour, 2 abstentions (M. Jean-Michel LACROIX et son pouvoir M. Jacky DELIVERT)

2026-04-04 : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2026 - ZA Chambaret à Langeac

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
001 Solde d'exécution de la section	47 202,26 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 978,90 €

Total des Dépenses	368 181,16 €
RECETTES/CHAPITRES	
16 Emprunt et dettes assimilées	47 202,26 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 978,90 €
Total des Recettes	368 181,16 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
011 Charges à caractère général	134 420,58 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 978,90 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
Total des Dépenses	455 401,48 €
RECETTES/CHAPITRES	
002 Résultat de fonctionnement reporté	134 420,58 €
75 Autres produits de gestion courante	2,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 978,90 €
Total des Recettes	455 401,48 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été adoptée à 74 pour, 2 abstentions (MM. Nicolas VIGIER et Thierry PAPARIC) et 5 n'ont pas pris part au vote (Mme Solange CHASSAIN, MM. Gilles CHAUME, Michel MEYRONNEINC, Serge ROCHER et Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Michel CLEMENSAT)).

2026-04-05 : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2026 - ZI des rives du Haut-Allier à Mazeyrat-d'Allier / Saint-Georges-d'Aurac

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
1641 Emprunt	67 694,59 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	979 100,58 €
Total des Dépenses	1 046 795,17 €
RECETTES/CHAPITRES	
001 Solde d'exécution de la section	1 446 489,42 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 069,25 €
Total des Recettes	1 634 558,67 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
011 Charges à caractère général	775 100,00 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 931,33 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 069,25 €
66 Charges financières	15 931,33 €
Total des Dépenses	995 031,91 €
RECETTES/CHAPITRES	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	979 100,58 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 931,33 €
Total des Recettes	995 031,91 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été adoptée 77 pour, 4 abstentions (MM. Germain MAILLEY et son pouvoir Geoffroy CHAMPAGNAC, Jean-Luc BRINGER et Frederic PAGES).

2026-04-06 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Multiple Rural à Villeneuve d'Allier

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
001 Solde d'exécution de la section reporté	15265,21
16 Emprunt et dettes assimilées	8 291,70 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 789,80 €
Total des Dépenses	25 346,71 €
RECETTES/CHAPITRES	
021 Virement de la section de fonctionnement	18 151,43 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 195,28 €
Total des Recettes	25 346,71 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	44862,03
011 Charges à caractère général	3 930,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 195,28 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
66 Charges financières	1 174,26 €
023 Virement à la section d'investissement	18 151,43 €
Total des Dépenses	75 315,00 €
RECETTES/CHAPITRES	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 789,80 €
74 Dotations et participations	71 123,20 €
75 Autres produits de gestion courante	2 402,00 €
Total des Recettes	75 315,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 59 pour, 11 contre (Mmes Régine ROBERT, Magalie MISSONNIER et Karine CROS, MM. Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL, Nicolas VIGIER, Jean-Luc BRINGER, Frederic PAGES, Hervé ROMAGON, Denis GAILLARD et Jean-Marc CUBIZOLLES), 9 abstentions (Mme Astrid GRASSET, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Christophe BRUGEROLLE, Jean-François BLANC, Christian PANTEL, Alain GARNIER, Robert BESSE et Michel AUBAZAC) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mmes Gisèle RASPAIL et Agnès JEAN).

2026-04-07 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Boulangerie à Ally

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
001 Déficit antérieur reporté	2863,76
1641 Emprunt et dettes assimilées	9 187,10 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	689,53 €
Total des Dépenses	12 740,39 €
RECETTES/ CHAPITRES	
021 Virement de la section de fonctionnement	12 678,88 €
040 Opérations d'ordre	61,51 €
Total des Recettes	12 740,39 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	25 376,81 €
011 Charges à caractère général	4 960,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	61,51 €
65 Autres charges de gestion courante	5,00 €
66 Charges financières	822,84 €
023 Virement à la section d'investissement	12 678,88 €
Total des Dépenses	43 905,04 €

RECETTES/ CHAPITRES	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	689,53 €
74 Dotations et participations	43 213,51 €
75 Autres produits de gestion courante	2,00 €
Total des Recettes	43 905,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 39 pour, 24 contre (Mmes Astrid GRASSET, Magalie MISSONNIER, Karine CROS et Pascale NOEL, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Pascal CHASSEFEYRE et son pouvoir Thierry ASTRUC, Roland GALTIER, Jean-Michel LACROIX, Bernard CUBIZOLLES, Christophe BRUGEROLLE, Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL, Nicolas VIGIER, Jean-Luc BRINGER, Frederic PAGES, Michel MEYRONNEINC, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Denis GAILLARD, Gérard TROSSET, Jean-Marc CUBIZOLLES et Thierry PAPARIC), 18 abstentions (Mmes Christine PEYROUX, Gisèle RASPAIL, Lydie BERTONI, Régine ROBERT, Catherine GOUPILLE et son pouvoir Jean-Paul FAGHEON et Lucie POLGE, MM. Gilbert PINARDON, Jacky DELIVERT (pouvoir donné à Jean-Michel LACROIX), Jean-François BLANC, Christian PANTEL, Serge ROCHER, Alain MERLE, Emmanuel COMTE, Guillaume CHATEAUNEUF, Gaston CHACORNAC, Robert BESSE et Michel AUBAZAC).

2026-04-09 : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2026 – ZAE Lachamp à Saugues

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
001 Solde d'exécution de la section	176 574,15 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 576,55 €
Total des Dépenses	353 150,70 €
RECETTES/CHAPITRES	
16 Emprunt et dettes assimilées	176 576,55 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 574,15 €
Total des Recettes	353 150,70 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 574,15 €
011 Charges à caractère général	100 634,38 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
Total des Dépenses	277 210,53 €
RECETTES/CHAPITRES	
002 Résultat de fonctionnement reporté	99 865,98 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 576,55 €
70 Produits des services du domaines	768,00 €
Total des Recettes	277 210,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 70 pour, 2 contre (MM. Nicolas VIGIER et Hervé ROMAGON), 7 abstentions (Mmes Gisèle RASPAIL et Régine ROBERT, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Alain GARNIER, Jean-Marc CUBIZOLLES et Robert BESSE) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mmes Nathalie VIZADE et Solange CHASSAIN)

2026-04-10 : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2026 – Ordures Ménagères

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
040 Opération ordre de transfert entre sections	14 149,67 €
16 Emprunts et dettes	10 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	414 369,15 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	438 518,82 €
RECETTES / CHAPITRES	
002 Excédent antérieur reporté	332 302,89 €

040 Opération ordre de transfert entre sections	52 215,93 €
10 Dotations, fonds divers	54 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	438 518,82 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES / CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	124 082,69 €
011 Charges à caractère général	2 624 130,00 €
012 Charges de personnel	171 550,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 215,93 €
65 Autres charges de gestion	7 505,00 €
66 Charges financières	2 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	8 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 989 483,62 €
RECETTES / CHAPITRES	
013 Atténuations de charges	1 000,00 €
042 Opération ordre de transfert entre sections	14 149,67 €
70 / Produits des services	2 700 000,00 €
75 / Autres produits de gestion courantes	90 040,00 €
74 Subvention d'exploitation	184 293,95 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 988 483,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été voté à 69 pour, 5 contre et 7 abstentions

2026-04-11 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Auberge de Chanteuges

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/RECETTES	BP 2026
001 Solde d'exécution de la section	36 619,2 €
1641 Emprunt et dettes assimilées	15 714,83 €
21 Immobilisations corporelles	1 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 611,28 €
Total des Dépenses	63 945,31 €
RECETTES/CHAPITRES	
021 Virement de la section de fonctionnement	29 193,18 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 580,13 €
27 Autres immobilisations financières	5 172,00 €
Total des Recettes	63 945,31 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat de fonctionnement reporté	194 346,48€
011 Charges à caractère général	3 600,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 580,13 €
65 Autres charges de gestion courante	5,00 €
66 Charges financières	3 277,96 €
023 Virement à la section d'investissement	29 193,18 €
Total des Dépenses	260 002,75 €
RECETTES/CHAPITRES	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 611,28 €
74 Dotations et participations	237 324,47 €
75 Autres produits de gestion courante	12 067,00 €
Total des Recettes	260 002,75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 52 pour, 12 contre (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Jean-François BLANC, Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL, Michel CLEMENSAT et son pouvoir Ludovic LEYDIER, Jean-Luc BRINGER, Frédéric PAGES, Hervé ROMAGON, Denis GAILLARD, Jean-Marc CUBIZOLLES et Michel AUBAZAC), 15 abstentions (Mmes Luce MANSOT, Christine PEYROUX, Solange CHASSAIN, Gisèle RASPAIL, Lydie BERTONI, Régine ROBERT, Karine CROS et Lucie POLGE, MM. Bernard CUBIZOLLES, Christian PANTEL, Nicolas VIGIER, Alain GARNIER, Emmanuel COMTE, Guillaume CHATEAUNEUF et Robert BESSE) et 2 n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Michel LACROIX et son pouvoir Jacky DELIVERT).

2026-04-12 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Pépinière Photovoltaïque ZA Chambaret à Chanteuges

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
1641 Emprunt et dettes assimilées	9 545,03 €
Total des Dépenses	9 545,03 €
RECETTES/CHAPITRES	
001 Solde d'exécution de la section reporté	11 651,81 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 250,00 €
Total des Recettes	20 901,81 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
011 Charges à caractère général	1 900,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 250,00 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
66 Charges financières	1 409,87 €
Total des Dépenses	12 561,87 €
RECETTES/CHAPITRES	
002 Résultat d'exploitation reporté	32 806,92 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations	20 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2,00 €
Total des Recettes	52 808,92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 81 pour.

2026-04-13 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - SCI Base Camp à Chanteuges

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
001 Solde d'exécution de la section reporté	9 061,02
1641 Emprunt et dettes assimilées	12 740,76 €
Total des Dépenses	21 801,78 €
RECETTES/CHAPITRES	
10 Dotations fonds divers et réserves	5 407,22 €
021 Virement de la section de fonctionnement	9 263,44 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 131,12 €
Total des Recettes	21 801,78 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
011 Charges à caractère général	230,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 131,12 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
023 Virement à la section d'investissement	9 263,44 €
Total des Dépenses	16 626,56 €

RECETTES/CHAPITRES	
74 Dotations et participations	3 883,80 €
75 Autres produits de gestion courante	12 742,76 €
Total des Recettes	16 626,56 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 58 pour, 6 contre (Mme Régine ROBERT, MM. Pascal CHASSEFEYRE et son pouvoir Thierry ASTRUC, Michel MEYRONNEINC, Alain GARNIER et Thierry PAPARIC), 14 abstentions (Mmes Solange CHASSAIN, Astrid GRASSET et Magalie MISSONNIER, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Jean-Pierre BOUET et son pouvoir Franck NOËL-BARON, Frédéric GUILLLOUX, Frédéric SARDNAL, Nicolas VIGIER, Frédéric PAGES, Hervé ROMAGON, Robert BESSE et Frédéric DIARD), 3 n'ont pas pris part au vote (Mme Nathalie VIZADE, MM. Gaston CHACORNAC et Robert PAYS).

2026-04-14 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Centrale Hydroélectrique à Chanteuges
Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
1641 Emprunt et dettes assimilées	17 377,15 €
Total des Dépenses	17 377,15 €
RECETTES/CHAPITRES	
001 Solde d'exécution de la section reporté	67 583,40 €
040 Opérations d'ordre	577,52 €
Total des Recettes	68 160,92 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	66 321,75 €
65 Charges de gestion courante	2,00 €
042 Opérations d'ordre	577,52 €
011 Charges à caractère général	1 320,00 €
66 Charges financières	6 083,02 €
Total des Dépenses	74 304,29 €
RECETTES/CHAPITRES	
74 Subvention d'exploitation	74 302,29 €
75 Autres produits de gestion courante	2,00 €
Total des Recettes	74 304,29 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 47 pour, 12 contre (Mmes Gisèle PABIOU et Karine CROS, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Christophe BRUGEROLLE, Michel MEYRONNEINC, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Gérard TROSSET, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC), 21 abstentions (Mmes Christine PEYROUX, Solange CHASSAIN, Isabelle GUEY-BENOIT, Lydie BERTONI, Régine ROBERT, Magalie MISSONNIER et Lucie POLGE, MM. Jean-Michel LACROIX et son pouvoir Jacky DELIVERT, Bernard CUBIZOLLES, Jean-François BLANC, Jean-Pierre BOUET et son pouvoir Franck NOËL-BARON, Frédéric GUILLLOUX, Germain MAILLEY, Nicolas VIGIER, Frédéric PAGES, Serge ROCHER, Denis GAILLARD, Emmanuel COMTE et Frédéric DIARD) et 1 n'a pas pris part au vote (M. . Gaston CHACORNAC).

2026-04-15 : Avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe de la centrale hydroélectrique de Chanteuges

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

Vu le vote du budget principal 2026

Vu le vote du budget annexe de la centrale hydroélectrique de Chanteuges

La Présidente explique aux Conseillers Communautaires que le budget annexe de la centrale hydroélectrique doit faire l'objet d'une avance de trésorerie du budget principal de la Communauté de Communes d'un montant de 30 000 € pour mandater les échéances d'emprunt et frais divers à venir.

Il souligne que cette avance du BP vers le budget annexe est possible compte tenu d'une situation de trésorerie excédentaire du BP.

Le montant de ce virement est arrêté à la somme de 30 000 €.

Après en avoir débattu et sur proposition de la Présidente, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** la Présidente à procéder à cette avance de trésorerie du Budget Principal de la communauté de communes vers le budget annexe de la centrale hydroélectrique pour la somme de 30 000 €.

Cette délibération a été votée à 3 contre (MM. Bernard CUBIZOLLES, Christophe BRUGEROLLE et Alain GARNIER), 24 abstentions (Mme Brigitte LABOUBE, Isabelle GUEY-BENOIT, Astrid GRASSET, Magalie MISSONNIER et Lucie POLGE, MM. Gilbert PINARDON, Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Jacky DELIVERT (pouvoir donné à Jean-Michel LACROIX), Roland GALTIER, Jean-François BLANC, Jean-Pierre BOUET et son pouvoir Franck NOËL-BARON, Frédéric GUILLLOUX, Nicolas VIGIER, Michel MEYRONNEINC, Serge ROCHER, Hervé ROMAGON, Denis GAILLARD, Emmanuel COMTE, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE, Michel AUBAZAC et Frédéric DIARD) et 1 n'a pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC).

2026-04-16 : Présentation, débat et vote du budget annexe 2026 - Office de tourisme

Rapporteur : Sandrine ROUX et Eva BLANC (technicienne)

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
21 Immobilisations corporelles	70 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles	14 012,00 €
Total des Dépenses	84 012,00 €
RECETTES/CHAPITRES	
001 Solde d'exécution de la section reporté	80 000,00 €
13 Subvention d'équipements versées	4 012,00 €
Total des Recettes	84 012,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES/CHAPITRES	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	18 345,09 €
011 Charges à caractère général	55 700,00 €
012 Charges de personnel	105 950,00 €
014 Atténuations de produits	13 000,00 €
65 Charges de gestion courante	505,00 €
Total des Dépenses	193 500,09 €
RECETTES/CHAPITRES	
75 Autres produits de gestion	193 500,09 €
Total des Recettes	193 500,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

Cette délibération a été votée à 63 pour et 18 abstentions (Mmes Christine PEYROUX, Brigitte LABOUBE, Lydie BERTONI et Régine ROBERT, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Nathalie BOUDOUL, Pascal CHASSEFEYRE et son pouvoir Thierry ASTRUC, Jean-Pierre BOUET et son pouvoir Franck NOËL-BARON, Frédéric GUILLLOUX, Nicolas VIGIER, Michel MEYRONNEINC, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Guillaume CHATEAUNEUF, Gérard TROSSET et Thierry PAPARIC).

2026-04-17 : Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 *nonies* C,

Considérant que la commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers,

Considérant qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant,

Après en avoir débattu et sur proposition de la Présidente, le Conseil Communautaire décide :

- **DE CRÉER** une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 81 membres.
- **VALIDE** la représentativité par commune comme suit :

Communes	Nombre de représentants en CLECT
ALLY	1
ARLET	1
AUBAZAT	1
AUVERS	1
BERBEZIT	1
BLASSAC	1
CERZAT	1
CHANAILEILLES	1
CHANTEUGES	2
CHARRAIX	1
CHASSAGNES	1
CHASTEL	1
CHAVANAC-LAFAYETTE	1
CHAZELLES	1
CHILHAC	1
COLLAT	1
COUTEUGES	1
CRONCE	1
CUBELLES	1
DESGES	1
DOMEYRAT	1
ESPLANTAS-VAZEILLES	1
FERRUSSAC	1
GREZES	1
JAX	1
JOSAT	1
LA-BESSEYRE-SAINT-MARY	1
LA CHOMETTE	1
LANGEAC	8
LAVOUTE-CHILHAC	1
MAZERAT-AUROUZE	1
MAZEYRAT-D'ALLIER	4
MERCOEUR	1
MONTCLARD	1
PAULHAGUET	3
PEBRAC	1
PINOLS	1
PRADES	1
SAINT- ARCONS-D'ALLIER	1
SAINT- AUSTREMOINE	1
SAINT- BERAINE	1
SAINT- CIRGUES	1
SAINT- DIDIER-SUR-DOULON	1
SAINT-EUGENIE-DE-VILLENEUVE	1
SAINT-GEORGES-D'AURAC	2
SAINT-JULIEN-DES-CHAZES	1
SAINT-MARGUERITE	1
SAINT-PAL-DE-SENOUIRE	1
SAINT-PREJET-ARMANDON	1
SAINT- PRIVAT-DU-DRAGON	1
SALZUIT	2
SAUGUES	4
SIAUGUES-SAINT-MARIE	3
TAILHAC	1
THORAS	1
VALS-LE-CHASTEL	1
VARENNES-SAINT-HONORAT	1
VENTEUGES	2
VILLENEUVE-D'ALLIER	1
VISSAC-AUTEYRAC	1
TOTAL	81

Cette délibération a été votée à 77 pour, 2 abstentions (Mme Jessica COUDERT et son pouvoir M. Gérard BEAUD) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Agathe VERNET-PEGON et M. Robert PAYS).

Vu l'article 1650 A du code général des impôts,
Vu le régime fiscal de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier,

La Présidente explique aux Conseillers Communautaires qu'en application des articles 1504, 1505 et 1517 du CGI, la CIID se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

La Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la Communauté a demandé à ses communes membres de proposer des personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires et suppléants.
Elle souligne qu'une liste de 40 personnes (20 titulaires et 20 suppléants) doit être arrêtée et que ces personnes doivent remplir les conditions édictées au 3^{ème} alinéa de l'article 1650 du CGI.

Il reviendra au Directeur Départemental des Finances Publiques de désigner définitivement les 10 commissaires titulaires et 10 suppléants qui composent la CIID. La Présidente de l'EPCI est membre de droit.

La Présidente suggère aux membres du Conseil de proposer la liste énoncée ci-dessous :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sébastien Borel	Sonia Chardon
Rémi Meunier	Franck Vizade
Alain Romain	Jean-François Blanc
Gilles Rousset	Nicolas Breuil
Marie-Christine Chalot	Brigitte Laboube
Roland Bompard	François Duchet
Pascal Chassefeyre	David Chantemesse
Nicolas Portal	Eliane Chany
Annie Dursap	Thibault Bertrand
Jean-Paul Toucheboeuf	Frederic Pages
Malika Prévot	Jean-Michel Allignon
Yannick Thomas	Valérie Roche
Lisa Buyse	Stéphane Deberle
Roland Deberle	Christian Nicoux
Solange Chassein	Annie Ricoux
Véronique Tyvayrat	Gilles Vessayre
Stéphane Rageade	Anthony Lechevalier
Jean-Pierre Marie	Christian Chazellet
Michel Haudeguand	Christian Roux
Laurent Chauchon	Pascale Blaugy

Après en avoir débattu et sur proposition de la Présidente, le Conseil Communautaire :

- **VALIDE** la liste ci-dessus.
- **AUTORISE** la Présidente à la communiquer à la DDFIP.

Cette délibération a été votée à 71 pour, 1 contre (Mme Isabelle GUEY-BENOIT), 9 abstentions (Mme Gisèle PABIOU, MM. Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL, Jean-Pierre BOUET et son pouvoir Franck NOËL-BARON, Frédéric GUILLLOUX, Germain MAILLEY, Gaston CHACORNAC et Robert BESSE)

2026-04-19 : Création de la commission intercommunale d'accessibilité aux handicapés

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment son article 46,

Vu la compétence communautaire relative à l'aménagement de l'espace,

La Présidente expose aux membres du conseil l'obligation de la Communauté de communes de créer une commission intercommunale pour l'accessibilité aux handicapés. Cette commission composée de représentants des communes, d'association d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées a pour mission :

- *De dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports*
- *D'établir et de transmettre au Préfet un rapport annuel des actions engagées et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant*

La composition de la commission intercommunale sera la suivante :

- La Présidente de la Communauté de communes
- Les Maires des communes ou leur représentant
- Le VP à la commission 3S
- Le VP à la commission enfance et jeunesse
- Le VP aux travaux
- Un représentant de la DDT
- Un représentant de la Maison de l'autonomie
- Un représentant de la FNATH

- Un représentant du foyer La Chalède
- Un représentant de la gendarmerie
- Un représentant des services techniques de la Communauté de communes

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

- **VALIDE** la création de la commission intercommunale d'accessibilité aux handicapés
- **ACCEPTE** sa composition telle que définie ci-dessus

Cette délibération a été votée à 79 pour et 2 n'ont pas pris part au vote (Mmes Astrid GRASSET et Pascale NOËL).

2026-04-20 : Création du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Lafayette : élections des délégués communautaires

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5741-1 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants, L.5212-1 et L.5211-5 et suivants,
Vu la délibération N° 2022-04-10,

Madame La Présidente rappelle la création du PETR du Pays de Lafayette. Il convient d'élire, conformément aux dispositions statutaires du PETR, les conseillers communautaires chargés de représenter la CCRHA au PETR LAFAYETTE soit 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'élire les délégués communautaires titulaires et suppléants suivants, chargés de représenter la CCRHA au PETR LAFAYETTE :

Membres titulaires	Membres suppléants
Loïc TRONCHERE	Philippe MOLHERAT
Alain GARNIER	Karine CROS
Sandrine ROUX	Thierry PAPARIC
Jessica COUDERT	Magalie MISSONNIER
Franck NOËL-BARON	Germain MAILLEY
Michel BRUN	Ludovic LEYDIER
Christophe BRUGEROLLE	Jean-Marc CUBIZOLLES
Mireille GIORDANO	Agnes JEAN

Cette délibération a été votée à 74 pour, 7 abstentions (Mmes Sévebrine EYNARD et Gisèle RASPAIL, MM. Alain FOUILLIT et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL et Michel AUBAZAC)

2026-04-21 : Désignation des membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme communautaire

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu les articles L.2221-11 et suivants et R.2221-63 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L133-1 et suivants du Code du tourisme,
Vu la compétence obligatoire relative aux actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 sur la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,
Vu la délibération N°2024-03-04 du Conseil communautaire du 27 mars 2024 portant la création et la mise en œuvre opérationnelle d'un Office de tourisme sous forme d'une régie à la seule autonomie financière,
Vu l'examen des commissions tourisme des 26 avril et 17 mai 2024 et l'avis du Bureau communautaire du 22 mai 2024.

Madame la Présidente rappelle que ladite régie est administrée sous l'autorité de la Présidente de la Communauté de communes et du Conseil communautaire, par un Conseil d'exploitation et son Président ainsi qu'un Directeur.

Le Conseil d'exploitation est composé, conformément aux statuts de l'Office de tourisme des gorges du Haut-Allier, de 13 membres répartis en deux collèges désignés par délibération du Conseil communautaire, sur proposition de la Présidente de la Communauté de communes :

- Un premier collège composé de 6 représentants titulaires et, en cas d'absence, de 6 représentants suppléants choisis parmi les catégories suivantes : professionnels des campings, restaurants, hôtels, équipements touristiques, hébergeurs, associations, institutionnels du tourisme exerçant dans le périmètre de la Communauté de communes.
- Un second collège composé de 7 conseillers communautaires titulaires n'ayant aucune activité personnelle ou familiale dans le domaine touristique (propriétaires de gîtes, hôteliers...)

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

- **DESIGNE** en tant que membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme des gorges du Haut-Allier

○ **Vote n°1 : Les 12 représentants professionnels issus du secteur privé :**

Civilité	Prénom	Nom	Poste	Structure
1. Monsieur	Bruno	DEPALLE	Représentant des activités touristiques	La Lainerie du Gévaudan à Saugues
2. Monsieur	Cyril	MOUCHET	Représentant des villages de vacances et hébergements collectifs	Sports Vacances en Margeride à Saugues
3. Monsieur	Alain	BORDE	Représentant de la restauration	Une table en Gévaudan-La Terrasse à Saugues
4. Monsieur	Christian	POULET-BERGER	Représentant des structures muséographiques	Association Domeyrat Réinventé à Domeyrat
5. Monsieur	Hervé	PICHON	Représentant du groupement des professionnels des sports d'eaux vives et des activités de pleine nature	Tonic Aventure à Langeac
6. Madame	Hélène	OLLIER	Représentant des hébergements locatifs	Le Mas de Bannayoux à Couteuges
7. Madame	Coralie	PUVION	Représentante de l'hôtellerie de plein air et camping	O Bord de l'eau, à Paulhaguet
8. Madame	Delphine	REGNIER	Représentante des hébergements meublés labellisés	Gîte Retour aux sources à Cronce
9. Monsieur	Emmanuel	COMBES	Représentant des activités touristiques	Les Mob à Manu à Lavoûte-Chilhac
10. Madame	Chantal	DELAIR	Représentante de l'agritourisme restauration	Auberge d'Ally à Ally
11. Monsieur	Philippe	GAUTHIER	Représentant du tourisme équestre et chambre hôtes	Relais de la Garde à Siaugues-Sainte-Marie
12. Madame [Sg1]	Marilyne	AVONT	Représentante des institutionnels du tourisme du territoire	Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier à Langeac

TITULAIRES COLLEGE PROFESSIONNEL	SUPPLEANTS COLLEGE PROFESSIONNEL
1- Hervé PICHON	1- Maryline AVONT
2- Christian POULET-BERGER	2- Bruno DEPALLE
3- Delphine REGNIER	3- Coralie PUVION
4- Hélène OLLIER	4- Philippe GAUTHIER
5- Emmanuel COMBES	5- Auberge Ally
6- Cyril MOUCHET	6- Alain BORDE

VOTE		
Nombre de votants	81	
Nombre de suffrages exprimés	68	
POUR	68	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
PAS PRIS PART AU VOTE	13	

○ **Vote n°2 : Les 7 conseillers communautaires suivants :**

Vote n°2a : Pour les 6 premiers représentants élus

Civilité	Prénom	Nom	Poste	Qualité
Madame	Pascale	ANGLADE	Représentante tourisme -OT Langeac	Conseillère communautaire, Adjointe au maire de Langeac
Monsieur	Gaston	CHACORNAC	Représentant tourisme - OT Saugues	Conseiller communautaire de Saugues
Madame	Catherine	GOUPILLE	Représentante tourisme - OT Lavoûte-Chilhac	Conseiller communautaire, Maire de St-Cirgues
Monsieur	Christophe	BRUGEROLLE	Représentant tourisme -secteur Paulhaguet	Conseiller communautaire, Maire de Domeyrat

Monsieur	Robert	PAYS	Représentant tourisme -secteur Siaugues-Sainte-Marie	Conseiller communautaire, Maire de Siaugues-Sainte-Marie
Madame	Luce	MANSOT	Représentante commission tourisme CCRHA	Conseillère communautaire, Maire de Chavaniac-Lafayette

VOTE		
Nombre de votants	81	
Nombre de suffrages exprimés	75	
POUR	75	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	6	
PAS PRIS PART AU VOTE	0	

Vote n°2b : Pour le 7^{ème} représentant élu

Se déclarent candidats :

- M. Gérard BEAUD conseiller communautaire de Langeac
- M. David OLAGNOL conseiller communautaire et Maire d'Ally

Le vote est procédé de manière électronique, au scrutin secret.

- Nombre de votants : 81
- Nombre de suffrages exprimés : 80
- Majorité absolue : 41
- Votes blancs : 7
- N'a pas pris part au vote : 1

Résultats :

M. David OLAGNOL	47 voix
M. Gérard BEAUD	26 voix
VOTE BLANC	7

Monsieur David OLAGNOL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 7^{ème} représentant élu au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme.

2026-04-22 : Désignation des délégués communautaires au Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères Issoire/Brioude (SICTOM)

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L-5211-6 et L-2122-25,

Vu les statuts du SICTOM Issoire/Brioude,

Vu la compétence communautaire dans les domaines de la collecte et du traitement des ordures ménagères et des déchets et sa délégation au SICTOM Issoire/Brioude,

Considérant que l'élection appartient au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier ;

Considérant que le choix du conseil municipal peut porter sur tout citoyen remplissant les conditions requises pour être conseiller municipal ;

La Présidente précise que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier doit élire un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune pour siéger au sein de l'organe délibérant du SICTOM Issoire/Brioude ;

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **DIT** que les délégués communautaires au SICTOM Issoire/Brioude se définissent comme suit :

COMMUNE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
ALLY	Lidia ADMIRAL	Emilie LEVE
ARLET	Pierre Freyssenet	Rémi MEUNIER
AUBAZAT	Stéphane PLET	Gaëtan ALBERT
BLASSAC		
CERZAT	Roland BOMPARD	Jacky DELIVERT
CHANTEUGES	Véronique LEBRETON	Grégory DESPONT
HAZELLES	Marc SERVANT	Stéphane VISSAC
CHASSAGNES	Romain ESPENEL	Lionel PAGES
CHASTEL	Jean-Michel LACROIX	Malika PREVOT
CHAVANCIAC-LAFAYETTE	Pierre-Baptiste OLLIER	Raphaël BURIANNE
CHILHAC	Didier LEOTOING	Armelle JOLLIVET
COUTEUGES	Pascal PASSEMARD	Mylène MEYNIER
CRONCE	Stephane RAGEADE	Delphine REGNIER

DESGES	Rose Marie SERRA	Michel HAUDEGUAND
HOMEYRAT	Sandrine SOISSONS	Laetitia THOMAS
FERRUSSAC	Guillaume COURET	Lydie DANCE
JOSAT	Nicolas BREUIL	Elodie DELPLACE
LA CHOMETTE	Léa-Bénédicte PERREY	Benoit FOUILLOUX
LANGÉAC	Sylvie PIROLLES	Nicole GALLET
LAVOUTE-CHILHAC	Hélène VUARIN	Blandine COMTE
MAZERAT-AUROUZE	David CHANTEMESSE	Véronique MAJKSNER
MAZEYRAT-D'ALLIER	Philippe MOLHERAT	Eliane CHANY
MERCOEUR	Martine CHEVALIER	Béatrice MARTIN
PAULHAGUET	Laurent SAGNOL	Marie-Christine LUDON
PEBRAC	Alain CUSSAC	Clélie TRIPARD
PINOLS	Jacques FRIARD	Annie BAYOL
PRADES	Franck PLANTIN	Caroline TRICOT
SALZUIT	Bernard BON	Jean-Baptiste PAGES
SAINT-AUSTREMOINE	Emilie VELLE	Corine BARBIER
SAINT-ARCONS- D'ALLIER	David ROCHE	Sébastien CEDAT
SAINT- BERAINE	Ahmed MEHDEB	Serge ROCHER
SAINT- CIRGUES	Louise DEPIEDS	Pascaline MARION
SAINT- DIDIER- SUR-DOULON	Michel SALLE	Annie RICOUX
SAINT- GEORGES- D'AURAC	Alain GARNIER	Julien ISSARTEL
SAINT- JULIEN- DES- CHAZES	Monique FREUND	Suzanne BUWALDA
SAINT- PRIVAT- DU- DRAGON	Marc BOURY	Michel PIROUX
SAINTE- MARGUERITE	Annie LAURENT	Valérie LOUBIER
SIAUGUES- SAINTE- MARIE	Pascal MARTIN	Philippe PIERRE FAVARD
TAILHAC	Guy LAFOND	Gérard TROSSET
VALS- LE- CHASTEL	Jean-Marc CUBIZOLLES	Pierre EUGENE
VILLENEUVE- D'ALLIER	Roland PRADEL	Aline REINCHENBACH
VISSAC- AUTEYRAC	Philippe CHABANON	Eric AMEIL

Cette délibération a été votée à 74 pour, 1 abstention (M. Gérard BEAUD (pouvoir donné à Mme Jessica COUDERT) et 6 n'ont pas pris part au vote (Mme Solange CHASSAIN, MM. Michel CLEMENSAT et son pouvoir Ludovic LEYDIER, Nicolas VIGIER, Robert BESSE et Michel AUBAZAC)

2026-04-23 : Délégations du Conseil Communautaire accordées à la Présidente

Rapporteur : Sandrine ROUX

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

La Présidente propose aux conseillers communautaires d'utiliser la faculté prévue au CGCT d'accorder des délégations de pouvoir au Président dans un souci d'efficacité et de réactivité.

Les pouvoirs suivants sont délégués par le Conseil Communautaire à la Présidente pour toute la durée de son mandat :

Dans le domaine des marchés publics

- Marchés et accords-cadres de **travaux** d'un montant inférieur à 300 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 % lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Marchés et accords-cadres de **fournitures** d'un montant inférieur à 100 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 % lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Marchés et accords-cadres de **services** d'un montant inférieur à 150 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 % lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le domaine de l'aménagement, travaux, GEMAPI, déchets, eau et assainissement

- Engagement et signature des contrats avec les éco-organismes de reprise des déchets recyclables et tous les avenants
- Abandon de créances et réduction de titres de recettes sur les ordures ménagères

Dans le domaine des services à la population

- Engagement et signature des conventions et des contrats des prestations de services et leurs avenants dans la limite des montants autorisés ci-dessus dans le domaine des marchés publics
- Engagement et signature des conventions de mise à disposition des personnels, de locaux et de matériels
- Engagement et signature de conventions et contrats avec les partenaires publics et privés
- Adoption du règlement sur les transports scolaires
- Décisions relatives aux aides versées aux familles pour le transport scolaire pour les élèves externes, demi-pensionnaire et internes.
- Signature des règlements de copropriété pour les logements communautaires
- Engagement et signature de conventions avec les partenaires institutionnels
- Demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels

Dans le domaine du développement économique et du développement durable

- Engagement et signature de conventions, contrats et baux de location de locaux à vocation économique et de leurs avenants

- Vente de terrains sur les zones d'activités de la CCRHA en plein propriété ou mise à disposition
- Résiliation de contrats, conventions et baux de location de locaux à vocation économique
- Avenants au dispositif du Fonds d'Aide à l'Économie Locale
- Engagement et signature des conventions d'aides avec les partenaires institutionnels

Dans le domaine de la culture, des sports, des loisirs, du tourisme et de la communication

- Engagement et signature de conventions avec les partenaires et avenants
- Adoption des conventions et des règlements intérieurs des équipements sportifs
- Demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels

Dans le domaine de l'administration, des finances et de la communication

- Création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement de tous les services communautaires
- Signature des conventions et avenants de gestion et location des bâtiments
- Renégociation des emprunts et des contrats de prêts
- Remboursement anticipé de prêts et d'emprunts
- Procéder à la souscription d'ouverture de crédit court terme ou de ligne de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires dans la limite d'un montant maximum de 200 000 €
- Aliénation de biens, d'équipements, mobiliers et matériels dont le montant est inférieur à 50 000 € HT
- Engagement et signature des groupements de commandes dans la limite des montants autorisés ci-dessus dans le domaine des marchés publics
- Demandes de subventions auprès des partenaires publics et privés
- Signature, négociation et résiliation des contrats d'assurance et de leurs avenants, ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre y afférent
- Signature, négociation et résiliation des contrats d'assurance statutaire et des avenants
- Engagement et signature des conventions et contrats passés avec le CDG 43 pour des prestations de services
- Signatures des avenants aux contrats de travail
- Renouvellement de contrat de travail sans création d'emploi ou modification du tableau des effectifs
- D'intenter au nom de la CCRHA les actions de justice et de la défendre et la représenter dans les actions intentées contre elle.
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice, experts et conseillers juridiques.
- Signature de protocole d'accord amiable entre la CCRHA et des tiers et acceptation des indemnités y afférent

À chaque réunion de conseil communautaire, la Présidente rendra compte des décisions qu'il a prises en vertu de la présente délégation de l'organe délibérant.

Après en avoir délibéré et sur proposition de la Présidente, le conseil communautaire :

- **VALIDE** les délégations du conseil communautaire accordées à la Présidente

Cette délibération a été votée à 78 pour, 3 abstentions (MM. Jean-Jacques LUDON et son pouvoir Mme Marion CHAPEL et Michel AUBAZAC).

Fin de la séance à 21h20

Signatures :

La Présidente de la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier : **Mme Sandrine ROUX**

Le secrétaire de séance : **Jessica COUDERT**



Affiché et publié le 15 juin 2026